

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 000.1198 Société :
19646

Actif

Pensionné(e)

Autre :
19646

Nom & Prénom : BENAJAR RACHIDA (Veuve RAHMI AHMED)

Date de naissance : 26/13/1958

Adresse : LOTNAKHILE N° 1191 TARGA MARRAKCH

Tél. : 06.19.86.96.27

Total des frais engagés : 784,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/08/2022

Nom et prénom du malade : BENAJAR Rachida

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

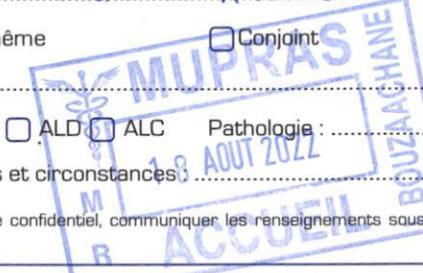
Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01.08.22	CS		200 BH	
01.08.22	ECU		100 BH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL MABREK Amai BOUHOUH Docteur en Pharmacie 60 Targa Sidi Mbarek Tunis - TM : 09 24 34 90 95	11/8/2022	884,80 DT

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

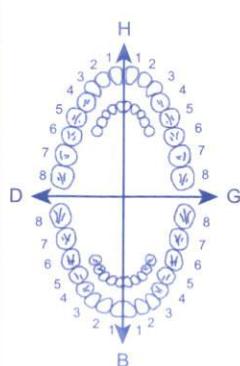
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

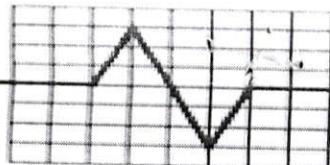
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور عبد الله بنhalima
DOCTEUR Abdel-ilah BENHALIMA

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

CARDIOLOGUE

MME BENAJAR RACHIDA

1. Detensiel 10 mg - comprimé pelliculé
12 Comprimé, matin

2. SULIAT 160/5
1 CP LE MATIN

Marrakech le : 01/08/2022

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables

6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma

1621622236



DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables
6 118001 101788
PPV : 72,00 DH
Distribué par Cooper Pharma

PHARMACIE SIDI MEAREK
Anal en pharmacie
Docteur Sidi Mearek
460 Tafraoui, Marrakech
Marrakech, Maroc

traitement 4 mois + contrôle



SULIAT® 160 mg / 5 mg
28 comprimés pelliculés
6 118000 072409

SULIAT® 160 mg / 5 mg
28 comprimés pelliculés
6 118000 072409

SULIAT® 160 mg / 5 mg
28 comprimés pelliculés
6 118000 072409

SULIAT® 160 mg / 5 mg
28 comprimés pelliculés
6 118000 072409

sous le à

5 rue Sourya Imm RACHADI Gueliz MARRAKECH
Tél 05.24.43.14.00 Fax 05.24.43.76.31

Docteur Abdel-ilah BENHALIMA

CARDIOLOGUE

Spécialiste Diplômé de la Faculté de Médecine de Strasbourg

Echographie doppler cardiaque et vasculaire

ECG de repos et d'effort

Holter tensionnel et rythmique

ICE : 001659400000015

Marrakech le 01/08/2022

FACTURE

Mme BENAJAR Rachida

Consultation	200 DH
ECG	100 DH
TOTAL= acquitée en espèce	300 DH

arrêtée la présente facture à la somme de trois cent dirhams

Signé : Dr.BENHALIMA



5 rue Sourya Imm RACHADI Gueliz MARRAKECH
Tél 05,24.43.14.00 Fax 05,24.43.76.31
Identification Fiscale 69101772 Patente N° 45104983